

Revalorisation des retraites: à quoi vous attendre en janvier 2027? Voici une première estimation

La revalorisation des retraites de base devrait à nouveau alimenter le débat politique en fin d'année. D'après le dernier rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale, l'inflation pourrait atteindre 1,6% entre novembre 2025 et octobre 2026. Les pensions vont-elles suivre?

[Notretemps.com](#)05 juin 2026 à 09h59

Publié 05 juin 2026 à 04h36

Lecture en 3 min

Les commentaires (3)

[Lire plus tard](#)



© Adobe Stock

Vous aimez cet article?

[Abonnez-vous](#)

Alors que les [retraités](#) ont évité de peu un gel de leurs pensions en janvier 2026, à quoi doivent-ils s'attendre l'an prochain?

Difficile d'avoir des certitudes tant le contexte économique est tendu en France et dans le monde. Mais le rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale, publié fin mai, permet d'avancer une première estimation du niveau de revalorisation des retraites en janvier prochain.

En effet, dans ce document relayé par [Moneyvox](#), l'inflation entre novembre 2025 et octobre 2026 est évaluée à 1,6%. Or, la hausse des prix à la consommation au cours de l'année précédente sert de base de calcul pour la hausse des pensions de retraite. Si le gouvernement respecte la formule habituelle, comme il l'a finalement fait en janvier dernier, la revalorisation des pensions de base versées par la Carsat pourrait donc avoisiner 1,6% en janvier 2027.

Revalorisation des retraites: que va décider le gouvernement?

Les retraités auraient donc droit à une hausse supérieure à celle de 2026, [où elle s'était limitée à 0,9%](#). Mais on est évidemment très loin des revalorisations accordées lorsque les prix flambaient. En janvier 2024 par exemple, les pensions de base avaient été augmentées de 5,3%.

Il ne s'agit bien sûr que d'une prévision et beaucoup de paramètres peuvent encore évoluer d'ici la fin de l'année. A commencer

par l'inflation qui pourrait s'accélérer sous l'effet de la hausse des cours du pétrole. Mais le gouvernement, à travers le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, bénéficie aussi d'une marge de manœuvre concernant cette revalorisation. Il peut opter pour un gel des pensions ou une sous-indexation. Il s'agirait cependant d'une mesure particulièrement impopulaire à quelques mois de la présidentielle.

NEWSLETTER

Pour ne rien rater de l'actualité. Retraite, santé, droit, conso, cuisine, grands-parents, loisirs...

[JE M'INSCRIS](#)

Lire aussi

Sur le même sujet

Pour aller plus loin